

CONSEIL MUNICIPAL de VILLIERS-LE-SEC

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt-et-un février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Villiers-le-Sec, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Laurence MEUNIER, Maire.

Présents : Laurence MEUNIER, Yann GIRARDOT, Annie VERSET, Christian VILLAUMIE, Sylvain ANDREOLI, Marie-France BAILLET, Guillaume GARCIA, Ludovic PICARD, Julien RIBEIRO, Philippe VATTANT.

Absents excusés : Sonia VERSET-ELORRIOROZ, Anne-Claire VIARD (après la décision de travaux).

Pouvoir : Sonia VERSET-ELORRIOROZ à Laurence MEUNIER, Anne-Claire VIARD à Annie VERSET (après la décision de travaux).

Secrétaire de séance : Sylvain ANDREOLI

Nombre de Membres :

En exercice : 12	Présents : 11	Votants : 12
------------------	---------------	--------------

Comptes financiers uniques – Année 2024

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière des budgets, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique, Madame MEUNIER Laurence ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport de Madame le Maire, approuve à l'unanimité les Comptes Financiers Uniques 2024 :

Budget Lotissement du Chemin de la Riochey	Résultat à la clôture N-1	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	39 785,00	-70 025,00	-30 240,00
Fonctionnement	-66 211,00	66 851,00	640,00
Total	26 426,00	-3 174,00	-29 600,00

Budget Principal	Résultat à la clôture N-1	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	-74 624.27	-188 840.71	-263 464.98
Fonctionnement	526 814.30	73 353.82	525 543.85
Total	452 190.03	-115 486.89	262 078.87

Débat budgétaire

Parmi les différents projets proposés, le Conseil Municipal décide d'approuver les orientations suivantes :

- Salle des fêtes : ravalement de la façade

Salle des fêtes – ravalement des façades – travaux et subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de réaliser les travaux de ravalement des façades de la salle des fêtes de Villiers-le-Sec d'un montant estimé total de 60 000,00 € HT. Il sollicite l'aide du Conseil Départemental et de l'Etat.

Madame VIARD Anne-Claire s'excuse et doit quitter la réunion.

Inscription à l'état d'assiette - Destination des coupes – Affouage - Exercice 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2025 de la parcelle 2.1 d'une surface de 0.22ha pour une coupe d'emprise. Il décide la destination de la coupe :

- Grumes feuillus : vente en bois façonnés par les soins de l'O.N.F.,
- Taillis, houppiers et petites futaies non vendues de cette coupe aux cessions de bois de chauffage (au prix de 7€ le stère).

Exploitation en régie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'exploiter en régie la parcelle 2.1. Les bois façonnés seront proposés dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement.

Suite au projet de contrat d'approvisionnement entre l'O.N.F. et diverses entreprises, le Conseil Municipal accepte de mettre les produits désignés ci-dessous en vente de gré à gré pour la saison à venir.

	Volume indicatif par typologie (m3)		
	Contrat d'approvisionnement	Vente groupée en vente par appel d'offre	Vente par appel d'offre
Essence			
Hêtres, Charmes			
Chênes	30		

Dans le cas où les produits seraient vendus en contrat d'approvisionnement ou en vente groupée, le prix de vente sera en totalité encaissé par l'ONF qui reversera à la commune la quote-part ainsi établie, moins 1% correspondant aux frais de gestion. Le virement à chaque propriétaire interviendra au plus tard à la fin du deuxième mois suivant l'encaissement effectif des sommes versées par l'acquéreur du lot regroupé.

ONF – Programme d'actions 2025

Madame la Maire donne lecture du programme d'actions établi par l'O.N.F. de la Haute-Marne, concernant les travaux de fonctionnement (Travaux sylvicoles dans la parcelle 18.a) à réaliser dans la forêt communale en 2025 pour un montant global estimé à 3 810,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, décide à l'unanimité de réaliser ces travaux dans la forêt communale et accepte le devis établi par l'O.N.F.

Destination des coupes

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de la destination des coupes de l'exercice 2025 :

- Délivrance du taillis, houppiers et petites futaies de ces coupes aux cessions de bois de chauffage (au prix de 7€ le stère) :

Commune	Parcelles cadastrales	Composition	Année de délivrance
Villiers-le-Sec	ZC 171 et 183	Taillis + Houppiers	2025 - 2026
Euffigneix	ZM 27, 28, 29, 30	Taillis + Houppiers	2025 - 2026

Assistance technique départementale dans le domaine de la voirie – Année 2025

Le Conseil Municipal dénonce à l'unanimité par lettre recommandée son adhésion au service départemental d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire. Il habilite Madame la Maire à entreprendre toute démarche et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Informations diverses :

- **Repas communal** : il est prévu le lendemain à la salle des fêtes. Près de 70 convives ont répondu présents pour partager le repas préparé par le traiteur Thévenin
- **Problème de chauffage à la salle des fêtes** : Madame le Maire informe le Conseil que plusieurs pannes de chauffage ont été observées suite à l'installation des pompes à chaleur. Un système provisoire a été installé en urgence pour permettre la tenue du repas communal.
- **Manifestation du 14 juillet** : Madame le Maire propose que l'ensemble de la manifestation se déroule le dimanche 13 juillet, permettant un 14 juillet plus calme pour les habitants qui ont une activité professionnelle.
- **Gouffre** : Un devis sera demandé pour taluter et mettre de la roche pour renforcer le gouffre.
- **Lavoir de Courcelle** : son mur de soutènement s'est en partie effondré. Madame le Maire a reçu un devis pour le réparer.
- **Agence postale** : Elle est actuellement fermée suite au départ de Mme POCHOLLE, cette dernière ayant trouvé un autre poste plus proche de son domicile. Les recrutements pour la remplacer sont en cours.

Villiers-Le-Sec, le 22 février 2025

Le Maire,



Laurence MEUNIER.